

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d° —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Nous publions samedi l'intéressante appréciation de notre distingué collaborateur parisien sur le résultat des élections.

Pourquoi le parti socialiste a été mis en échec. — Le socialisme mondial et le bolchevisme. — Une étude qu'il faudra entreprendre.

On dissertera longtemps encore sur les causes de l'échec des socialistes. Voici l'opinion de notre confrère de Paris-Télégrammes. Elle nous paraît juste :

« Les élections législatives du 16 novembre sont terminées. Elles se sont déroulées dans le calme, dans la sagesse et ce fait est tout à l'honneur des partis qui s'affrontaient. La campagne d'articles et d'affiches avait cependant été très vive, mais les passions ne se sont pas autrement extériorisées. A Paris, les pessimistes, les trembleurs, s'attendaient à des scènes de violences. Ils en ont été pour leurs frais sentimentaux.

De l'ensemble des résultats se dégage nettement le succès des listes du Bloc National. Tandis qu'en Belgique le parti socialiste remportait une victoire incontestable, en France il subissait un échec non moins incontestable.

A quel faut-il attribuer cet événement qui pour beaucoup de gens bien avertis cependant sur les choses de notre politique intérieure, fut un événement inattendu.

Donnons d'abord la parole aux intéressés eux-mêmes.

Pourquoi le parti a-t-il été battu? M. Daniel Renoult va nous formuler ce qu'il pense sur le sujet et voici les parties essentielles de sa thèse.

Et tout d'abord il tient à déclarer que cette défaite n'est après tout qu'une belle victoire de défensive. « Jamais le parti n'avait soutenu une pareille bataille contre les forces bourgeoises coalisées. Il y a eu ensuite, dit-il, une « campagne de violence, de corruption ». Et puis c'était « la première fois que la lutte des classes entrainait dans la bataille électorale ».

En résumé, pour M. Daniel Renoult, le socialisme a été mis en échec parce que toutes les forces de la bourgeoisie se sont dressées contre lui.

M. André Morizet, socialiste, a fait le bilan comme M. Daniel Renoult et sa conclusion est la même. Nous nous sommes battus seuls, dit-il, et pour la première fois la lutte des classes a été, en matière électorale, non plus une formule, mais une réalité.

Il y a, dans ces deux appréciations, une explication conforme à la vérité. Les élections de 1919, en faisant même abstraction de la nouvelle méthode électorale, ne se sont pas passées comme en 1914. Lors des précédentes élections, — et M. Morizet, aussi bien que M. Daniel Renoult passent le fait sous silence, — il y avait eu beaucoup de députés socialistes qui avaient été élus grâce aux voix réactionnaires — tel M. Ragheboom à Lille — le parti conservateur ayant voté pour eux afin de jouer un bon tour aux radicaux. D'autres avaient été élus grâce à des voix radicales et radicales-socialistes qui, cette fois, leur ont fait défaut.

Ces observations étant faites, il y en a une qui domine toutes les autres et en laquelle se résume la raison d'être de l'échec socialiste.

A notre avis, et d'aucuns penseront de la même façon que nous, le parti socialiste a été battu parce qu'il s'était fait le champion du bolchevisme ou, si l'on préfère, afin que son opinion ne soit pas suspectée, parce qu'ils avaient défendu la politique de Lénine et de Trotsky.

Pour le plus grand nombre des Français qui s'intéressent à la politique contemporaine, la Révolution russe n'était pas la Révolution opérée par les deux dictateurs. La Révolution russe, la véritable, la seule intéressant les républicains qui n'habitent pas les sphères passionnées de la politique, c'était celle des Cadets, celle qui eut un instant pour directeur cette fragile individualité, cet homme onduoyant et peu sûr qui a nom Kerensky. Nous savons bien que les Alliés commencent la faute de ne pas intervenir à ce moment, certains d'entre eux ayant encore des sympathies pour le tsarisme, mais il n'en reste pas moins vrai que cette Révolution était seule capable d'apporter un peu

d'ordre en Russie et de réaliser l'étape nécessaire où devait s'arrêter la démocratie russe. La révolution de Lénine et de Trotsky n'a été et n'est encore qu'une anarchique étape, et cette étape anarchique ne peut subsister dans une société même primitive. Socialisme ne saurait être le synonyme d'anarchie et les socialistes français, en optant pour Lénine et Trotsky, ont ouvert eux-mêmes les échues électorales par lesquelles est passé le torrent qui leur a emporté de nombreux sièges. Ici, nous ne polémiquons pas, nous formulons un simple constat.

Les socialistes belges ont été plus avisés et ils ont recueilli les fruits de leur prudence.

Oui, tandis que les socialistes belges comme presque tous les Partis socialistes du monde, écrit l'Informateur Citique, se désolidarisent nettement du bolchevisme, le Parti socialiste français subissait complètement les injonctions de Moscou et son journal officiel, l'Humanité, devenait l'organe de la propagande bolcheviste si perfide, si habile et si mensongère.

En Allemagne, le chef des marxistes Kautsky publiait un ouvrage violent contre le bolchevisme, qu'il dénonçait comme le plus grand malheur qui pouvait arriver au socialisme et à la classe ouvrière.

En Angleterre, Henderson et Mac Donald, les chefs du Parti ouvrier, condamnaient le bolchevisme comme indigne d'un pays civilisé. En Belgique, en Suède, Vandervelde et Branting faisaient les mêmes déclarations.

En France, quelques-uns parmi les plus sûrs et les meilleurs socialistes tentaient des efforts désespérés pour empêcher le socialisme français de courir à la catastrophe bolcheviste. En vain! La folie à laquelle M. Cachin a donné le branle à son retour de Russie poursuivait son destin. Le Parti socialiste français s'était même donné un nouveau grand homme : le nommé Sadoul.

De Jaurès à Sadoul, en passant par Cachin et Longuet, telle est la trajectoire parcourue par le socialisme français.

Sadoul est d'ailleurs un inconnu et ceux qui l'ont choisi ne le connaissent pas eux-mêmes. Leur grand homme est un bien médiocre personnage. Ce prolétaire qualifié est un riche bourgeois snob et vaniteux. Pendant la guerre, après avoir été quelque temps sur le front, il se fit embusquer dans un vague bureau de M. Albert Thomas. On l'y aurait oublié si son insupportable vanité n'avait été cause de conflits permanents, sans compter ses refus formels de retourner sur le front. Un jour il fit publier dans un petit journal de la Vienne son portrait avec celui de M. Thomas et en dessous cette effarante légende : « Le ministre de l'Armement et son principal collaborateur. » M. Thomas l'invita là-dessus à déguerpir. Il s'embarqua dans une mission qui partait pour la Russie, pays dont il entendit parler pour la première fois de sa vie.

Les Bolcheviks virent toute de suite le parti qu'ils pourraient tirer de ce soi vaniteux et ils lui donnèrent les satisfactions qu'il demandait. Par décret paru dans les Investia, journal officiel, il fut nommé ambassadeur de France et quelques jours après général en chef de la mission militaire française! Cela paraît absolument fou, cela est cependant authentique et se fit avec le consentement du lieutenant Sadoul!

Dès lors, ce jeune bourgeois devint un des satrapes du bolchevisme. A lui les autos de luxe, les trains spéciaux et le reste.

Il y a quelque temps, M. Ludovic Naudeau a raconté comment les amis personnels de Sadoul, ayant mis M. Naudeau dans les geôles du Kremlin, c'est M. Sadoul qui se chargea du chantage suivant : la liberté contre un article de journal favorable au bolchevisme. Cet article était destiné à la propagande bolcheviste à l'étranger.

Tel est le héros que les bolcheviks de France n'ont pu imposer aux électeurs.

Mais laissons cela. Le Parti socialiste français appréciera sans doute bientôt les résultats des nouveaux bergers qu'il s'est donnés. Pour nous, nous voulons seulement informer la démocratie ouvrière et paysanne, trompée par les organes de propagande bolcheviste, de ce qu'est le régime bolcheviste. Nous le ferons en citant nos sources et la démocratie jugera.

Ce sera pour d'autres numéros. En attendant citons ce seul fait significatif :

Les journaux d'Ekaterinodar relatent les horreurs vécues par les paysans, sous le régime bolchevik. Il est hors de doute que la Terreur, au village, a revêtu des formes non moins effroyables qu'à la ville, mais que les paysans ont su opposer plus de résistance que les citadins. Ainsi, en maints endroits, en réponse à des réquisitions et des arrestations, se produisirent des meurtres systématiques de Commissaires, venus pour s'emparer du blé. Entre les détachements des Gardes Rouges et les paysans, on continuait lieu des escarmouches. La « Gazette des Imprimeurs » dépeint le tableau suivant : « Les « Gardes Rouges » errent à travers les isbas, s'emparant de tout ce qu'ils veulent sans payer. Ils vont jusqu'à s'emparer de la dernière réserve de blé que les décrets bolcheviks eux-mêmes autorisent les paysans à garder, soit : 5 livres 1/2 par enfant âgé de moins de 7 ans, et 7 livres 1/2 par enfant plus âgé et par adulte. Pour la moindre protestation, à l'endroit même, et immédiatement, on est aligné contre le mur et fusillé. Cette manière de faire incite l'isba voisine à se montrer plus obéissante. »

Est-ce ce régime que les socialistes pensaient imposer à nos paysans ?...

« Les « Gardes Rouges » errent à travers les isbas, s'emparant de tout ce qu'ils veulent sans payer. Ils vont jusqu'à s'emparer de la dernière réserve de blé que les décrets bolcheviks eux-mêmes autorisent les paysans à garder, soit : 5 livres 1/2 par enfant âgé de moins de 7 ans, et 7 livres 1/2 par enfant plus âgé et par adulte. Pour la moindre protestation, à l'endroit même, et immédiatement, on est aligné contre le mur et fusillé. Cette manière de faire incite l'isba voisine à se montrer plus obéissante. »

INFORMATIONS

La Suisse adhère à la Société des Nations

Le Conseil national a commencé la discussion du projet d'adhésion de la Suisse à la Société des Nations et s'est prononcé pour l'adhésion. Le vote par appel nominal a donné 124 voix pour et 43 voix contre.

Avant l'interrogatoire d'Hindenburg

La « Morgen Post » annonce que le maréchal Hindenburg a reçu, dimanche dernier, le texte écrit des questions qui lui seront posées par la Commission d'enquête et qu'il présentera ses réponses également par écrit. Le maréchal Hindenburg contresignera simplement les réponses de son supérieur. Ces deux témoins ne seront pas soumis à un débat contradictoire et leur interrogatoire sera abrégé autant que possible.

La levée du séquestre en Alsace-Lorraine

On mande de Carlsruhe : « A la suite des pourparlers qui ont eu lieu, ces jours derniers, à Carlsruhe, entre les représentants français et allemands, le gouvernement français s'est déclaré prêt à lever le séquestre sur toutes les propriétés mobilières allemandes en Alsace-Lorraine. De son côté, le gouvernement devra verser une somme de 25 millions de francs en monnaie française pour indemniser les Alsaciens-Lorrains qui, pendant la guerre ont été arrêtés, internés, expulsés ou condamnés à d'autres peines que des amendes par les autorités allemandes en raison de leur attitude politique ou de leurs opinions. »

Le kaiser devant ses juges

On annonce que le procureur général et l'avocat général de la Cour suprême d'Angleterre viennent de partir pour Paris. Ils doivent y prendre part à une consultation des puissances alliées au sujet de la mise en jugement de Guillaume II sur laquelle on est, on le sait, d'accord en principe. Il s'agit d'étudier les modalités du procès.

Une alliance de peuples

Le « Tempo » publie une interview que M. Take Jonesco a accordée à son correspondant parisien. L'ancien chef du gouvernement roumain y déclare notamment que la Roumanie doit demeurer fidèle aux Alliés et qu'elle ne peut se permettre aucune coquetterie avec l'Allemagne. Il préconise ensuite une alliance défensive entre la Pologne, la Tchécoslavaquie, la Roumanie, la Serbie et la Grèce afin de créer une barrière infranchissable entre l'Allemagne et la Russie.

Il va sans dire que plus tard, a déclaré M. Take Jonesco, la Hongrie et l'Autriche pourront également adhérer à cette Ligue. Quant à la Bulgarie, toutes concessions qui lui seraient faites, placeraient la Roumanie en condition d'intolérable infériorité.

Nouvelle entente cordiale

A l'occasion de l'ouverture des Cortès, on a parlé, dans les milieux parlementaires, de l'intimité des relations de l'Espagne avec la France et la Grande-Bretagne, intimité récemment confirmée au cours des visites du roi à Paris et à Londres.

D'après le Ministre des Affaires étrangères, une impression des plus satisfaisantes ressort de ces visites qui ont manifesté une fois de plus l'esprit d'affection réciproque unissant les trois nations.

En Bulgarie

On assure que l'arrestation de ceux qui sont coupables de l'intervention de la Bulgarie dans la guerre a eu lieu, à la suite de la suggestion adressée de Paris par le premier délégué bulgare, M. Théodoroff, qui a insisté sur la nécessité de cette mesure, afin de prévenir les poursuites directes des Alliés contre eux.

La Bulgarie va signer la paix

On annonce que la Bulgarie signera la paix le 27 courant, à la mairie de Neuilly.

La Chambre nouvelle

Le scrutin de dimanche a porté sur 616 sièges. Les colonies, qui ont droit à 10 députés, devront élire plus tard leurs représentants. A l'heure actuelle, 570 résultats sont connus, 564 députés sont élus. Il y a ballottage pour 6 sièges.

Les résultats des départements dévastés — Aisne (8 sièges), Ardennes (6), Marne (7), Meuse (4), Pas-de-Calais (14), Somme (7), — seront proclamés ultérieurement.

Voici le détail du scrutin : Députés élus, 564 ; ballottages, 6 ; départements dévastés, 46 ; colonies, 10. Total, 626.

Totaux : socialistes unifiés, 56 ; socialistes indépendants, 5 ; républicains socialistes, 28 ; radicaux et radicaux-socialistes, 129 ; républicains de gauche, 116 ; progressistes, 138 ; libéraux, 16 ; conservateurs, 71 ; action française, 5. Total, 564.

CHRONIQUE LOCALE

APRÈS LE SCRUTIN

Les résultats des élections législatives sont connus à cette heure. L'ensemble de ces résultats n'est pas fait pour émouvoir les républicains.

Si, au lendemain du scrutin de dimanche, d'aucuns ont cru devoir ériger au péril de droite, avec tous nos grands confrères républicains, qui sont mieux placés que nous pour apprécier les résultats, nous disons que ces résultats reflètent l'opinion manifestée par le pays depuis tantôt 3 ans.

« Pas de périmés », disaient les poilus. « Pas de profiteurs », déclaraient le public. « Pas de bolchevisme », répétaient et le public et les poilus. Les résultats sont à peu près conformes aux desiderata manifestés.

Or, il y a des mécontents. Il y en a eu, il y en aura toujours. Le scrutin de dimanche n'a pas l'heur de plaire à tout le monde. A nous non plus.

Mais, chose bizarre, il ne plaît pas à ceux qui ont été les partisans les plus résolus de la réforme proportionnelle, et surtout à ceux qui compartaient que la R. P. serait favorable à leurs candidats, à leurs amis.

Ici, on nous rendra ce témoignage, nous avons combattu la fameuse R. P. Nous la combattrons demain, toujours, parce qu'elle ne répond pas aux sentiments de l'immense majorité des électeurs.

Hélas ! elle répondait aux sentiments de ceux qui voulaient en profiter. Dans le Lot, l'expérience de la R. P. ne leur a pas été favorable. Ce n'est pas seulement dans le Lot.

Voyez Toulouse et Paris, notamment. A Paris, dans le 3^e secteur, l'expérience de la R. P. a été autrement désastreuse que dans le Lot.

Dans ce secteur se présentait notre confrère cadurcien, M. Rougier. M. Rougier obtint, sur 185.106 votants, 74.864 voix.

Notre confrère Rougier n'est pas élu, mais son dévouement MM. Painlevé et Buisson qui ont obtenu 38.000 voix à peine, et M. Léon Daudet qui réunit péniblement 20.000 voix !

Où donc sont exprimés les sentiments de la majorité des électeurs ?

Dans de tels scrutins ? Allons donc !

Que ceux qui ont voté la R. P., que ceux qui ont approuvé les députés qui l'ont votée, soient mécontents du résultat qu'elle a donné, dans le Lot notamment, s'en prennent à eux-mêmes.

Et si ces gens-là viennent, par surcroît, traiter de réactionnaires les électeurs qui, en tout indépendance, ont lutté et voté plus républicainement qu'eux, à d'autres ! Ça ne prend pas.

Ne faisant partie d'aucune clientèle, mais défendant des idées, l'intérêt du public, nous n'avons — pour notre part, — aucun regret ni de nos luttés ni des résultats.

A visage découvert, républicain, nous avons combattu. Que tout le monde en fasse autant.

C'est pourquoi, clameurs et injures laissent indifférents les républicains qui ne se suspendent pas aux cordons des sonnettes des politiciens, mais qui n'ont qu'un but, celui de défendre les intérêts du public qui a été, depuis 5 ans, trop sacrifié au profit de quelques individualités. S'il le faut, nous reprendrons cette conversation...

LOUIS BONNET.

BRUITS ÉTRANGES

Les élections municipales sont proches. Les partis paraissent assez désemparés chez nous. Mais nous espérons que dès samedi la situation sera éclaircie.

Notons à titre de curiosité les bruits répandus dans le public.

La Préfecture nous préparerait une liste d'union (!) qui aurait un but défini que tout le monde comprendra.

C'est le droit du préfet et de son secrétaire général de faire de la politique, mais ils auraient tort de croire que les électeurs de Cahors, parfaitement indépendants, vont se laisser domestiquer.

Les Cadurciens sauront librement choisir les édiles qu'il faut à la ville.

Une circulaire ministérielle

La circulaire ministérielle suivante est adressée par M. le Préfet du Lot aux maires des communes du département.

« Les démobilisés qui ont perçu à leur libération l'indemnité de 52 fr. et qui désirent entrer en possession d'un complet civil en drap neuf, contre reversement de cette indemnité, devront en faire la demande à leur dépôt démobilisateur le plus tôt possible et au plus tard le 31 octobre 1919, en spécifiant dans leur demande : 1° le dépôt dans lequel ils désirent percevoir ce complet ; 2° le corps ou la brigade de gendarmerie auquel ils ont rendu leurs effets militaires.

« Afin d'éviter au bénéficiaire tout déplacement inutile, le corps distributeur lui fera connaître quand il pourra lui être donné satisfaction.

« Il est entendu que la somme de 52 fr. ne sera versée qu'au moment où le complet civil sera délivré. »

Au sujet de cette circulaire, nous avons reçu de la part de démobilisés des lettres dans lesquelles ils nous faisaient connaître leur intention de verser la somme de 52 francs pour entrer en possession d'un complet civil en drap neuf.

Ces démobilisés ont cru qu'il suffisait d'adresser une demande. Cette demande a été faite. Mais ceux qui ont versé leurs effets militaires au corps de démobilisation, qui leur a donné 52 francs, à qui doivent-ils s'adresser pour obtenir le complet civil aujourd'hui ?

Les démobilisés qui nous écrivent se trouvent à 80 kilomètres de Cahors. Doivent-ils se rendre à Cahors pour chercher le complet ?

Avec les moyens de communication actuels, — autobus compris, bien entendu, — le démobilisé, par suite des dépenses occasionnées par le voyage et les frais divers, finira par payer son complet civil, au moins le même prix que chez un tailleur.

Dès lors, le démobilisé ne réalisera pas d'économie. Mais comme on nous écrivait pourquoi ce costume complet civil en drap neuf, ne serait-il pas envoyé à la gendarmerie du canton où résident les démobilisés qui demandent ce complet ?

La circulaire ministérielle ne dit rien à ce sujet : les démobilisés — nous non plus — ne savent donc pas

comment s'y prendre pour avoir satisfaction.

Aussi bien, peut-être que dans les magasins du 7^e il n'y a aucun complet civil !

L. B.

Légion d'honneur

L'Officiel publie la nomination posthume suivante au grade de Chevalier de la Légion d'honneur :

Couture Joseph-Marce, originaire de Lagardelle, près Puy-l'Évêque, ex-élève de l'E. N. de Cahors, sous-lieutenant. Bien que réformé à demandé à servir dans l'infanterie pour la durée de la guerre. Officier très consciencieux et très brave, a été glorieusement tué, le 19 juillet 1916, dans un poste d'écoute en accomplissant avec sang-froid une mission périlleuse. A été cité, (59^e d'infanterie).

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Lestrade (Adrien), soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve de plus belles qualités. Mort glorieusement pour la France, le 29 décembre 1914. A été cité.

Lestrade (François), a toujours servi en brave et excellent soldat, donnant en toutes circonstances la valeur de son dévouement. Tombé glorieusement pour la France, le 25 septembre 1915. A été cité.

Lesueur (Émile-Léonard), soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve de plus belles qualités. Mort glorieusement pour la France, le 1^{er} août 1916. A été cité.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palmes ont été attribuées aux militaires du 7^e dont les noms suivent : Voici d'après l'Officiel du 4 novembre les citations qui motivent ces belles distinctions.

(Pour prendre rang du 20 septembre 1918.

Bourgela (Norbert), soldat de réserve à la 9^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; très bon soldat. A été très grièvement blessé, le 30 avril 1917, au bois du Casque, au cours d'une violente attaque.

Damiens (Ferry), sergent territorial à la 8^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; modèle de sang-froid et de courage, le 30 avril 1917, s'est élancé à la tête de sa demi-section à l'assaut d'une position ennemie fortement organisée et a été très grièvement blessé.

Choses d'Alsace

La Strassburger Neue Zeitung, ou Nouveau Journal de Strasbourg, publie son premier article en français sur le premier Commandant du Génie, le général Cernesson, à qui l'on doit d'avoir remplacé l'Aigle Allemand par le Coq Gaulois sur le pont de Kehl, rive droite du Rhin. Nous reproduisons cet article dû à la plume d'un de nos collaborateurs :

Le Général Cernesson

C'était le 22 août 1914 ; la bataille de Bertrix, mal engagée, nous forçait à battre en retraite. Je vois encore le Lt-Colonel Cernesson, sortant de la forêt de Luchy, avec le général d'artillerie Malcor, d'un calme surprenant, au milieu des 77, éclatant de tous côtés. — La nuit tombe ; alors commence une chevauchée triste, morne, dans l'obscurité, à travers les Ardennes belges. On marche au hasard, l'estomac creux. Vers 5 heures du matin, à Messincourt on donne aux chevaux le temps de souffler. C'est durant ces heures d'angoisses que l'honneur de connaître le premier Commandant du Génie de Strasbourg et d'être un de ses collaborateurs, pendant la campagne, et surtout, en Champagne, lors de la guerre de mines !

D'une audace inouïe, travailler infatigable, le Lt-Colonel Cernesson ne connaissait ni le jour, ni la nuit ; il ne connaissait qu'une chose : le devoir ; or, pour les braves, comme pour tout bon Français, le devoir ne chôme jamais. A minuit, comme à midi, il surprenait ses mineurs dans leurs sapes, vérifiant leurs progrès, devinant grâce à son oreille fortement éduquée, si nous nous approchions de la paroi ennemie. Puis il se rendait compte du nombre et de la charge exacte des fourneaux. Avec un flair étonnant il savait prévenir l'explosion boche : tout d'un coup l'ennemi sautait au moment où il se croyait en sûreté. C'est ainsi qu'à Noël 1914, nos hommes et moi-même, le 7^e de ligne, firent un réveil confortable avec tous les « Liebesgaben », que les « Feldgrauen » avaient recueilli pour la grande fête. Adio die Gemüthlichkeit !

Un jour j'accompagnais le Colonel, pour inspecter son fameux travail de la Côte 200. Figurez-vous un boa gigantesque déroulant ses anneaux en mouvements ondulatoires et parallèles pendant plusieurs kilomètres. Pour y arriver, nous traversâmes « le bois des guemilles », ainsi nommé, parce que les poilus avaient suspendu des guemilles blanches aux arbres afin de ne pas s'égayer, la nuit surtout. A chaque instant, des bruits secs

de branches brisées frappaient mes oreilles... Ça n'a pas d'importance, me dit en souriant le Colonel, ce sont des balles perdues des mitrailleuses... Nous voici à la tranchée de tir, quittant un poste téléphonique, écriant sur un 130, un instant après. Armé d'un périscope, le Colonel observe la position ennemie. Rlan ! Rlan !... Bapléme de la tranchée ! me crie mon inébranlable compagnon d'armes. Un craponnillot éclate à un mètre du parapet ; j'en reste ébranlé toute la matinée. Et la course continue jusqu'au delà des fils de fer, derrière lesquels, sur l'ordre donné, il me faut rester ; j'en suis jaloux !

Voilà, mal esquissée, la vie journalière de ce Français éminemment courageux, dans cette zone de Champagne, pendant ces attaques d'hiver 1914-15, que le Prince Oskar de Prusse caractérisait de « sarabande sur un cimetière ».

Fatigué, sérieusement malade, le Colonel persiste néanmoins dans ses visites nocturnes à la tranchée. Une congestion pulmonaire le confine sur son grabat des semaines entières ; mais sa robuste constitution a raison de la maladie.

Nous quittons la Champagne pour la Lorraine et l'Alsace ; c'est plusieurs fois à l'ordre de l'Armée, promu Colonel, il reçoit enfin les étoiles de Brigadier. A ce moment il se sent fatigué et chose admirable : il les refuse, il ne les acceptera que tout à fait rétabli, capable de remplir ses fonctions ! Strasbourg l'a vu à l'œuvre. Grâce à son heureuse initiative, Chancelier annonce l'aurore chaque matin, lance dans l'espace son cocorico — en français.

« und ruhig fliest der Rhein ».

L'autre jour, j'avais exposé la photographie du Général, connu de nombreux poilus, ayant servi sous ses ordres, au 8^e génie ;... Té mon bon ! mon ancien colo ! Il n'avait pas la trouille celui-là — un vrai poulu !

Ant. CHÉRY,
Professeur au Lycée Gambetta à Cahors.

Le général Cernesson, comme colonel, a eu beaucoup de Lotois sous ses ordres.

Touring-Club de France

Note pour MM. les Commerçants

Désireux d'étendre au commerce un système depuis longtemps déjà appliqué par lui à l'industrie hôtelière, le T.-C. de France adresse à ses délégués les instructions suivantes :

« Dans le but de procurer à nos Sociétaires de nouveaux avantages et de grouper ainsi autour de nous le plus grand nombre d'adhérents, nous avons pensé à obtenir pour les Membres du Touring-Club, des remises dans les meilleures maisons de Paris et de la Province.

« Notre projet, mis à exécution à Paris depuis le 25 octobre nous a valu un grand nombre d'adhésions. « Nous voudrions y comprendre dès à présent la Province. A cet effet, j'ai l'honneur de vous prier très instamment de vouloir bien nous fournir une liste des maisons sérieuses de votre Ville qui consentiraient à faire à nos Camarades une remise sur leurs tarifs. La moyenne des remises qui nous sont consenties à ce jour est de 10 0/0, minimum 5 0/0.

« Votre choix devra se porter de préférence sur les maisons tenant les articles ci-après : Armes (Chasse et pêche), accessoires d'Automobiles, Campement, Meubles, Chapellerie, Chimiserie, Coutellerie, Cycles et accessoires, Sports (équipement), Horlogerie, Optique, Appareils photographiques, Vêtements, Articles de voyage.

« Le système sera mis en vigueur à partir du 1^{er} janvier prochain. Les Membres du Touring-Club achèteront et paieront le montant de leurs achats comme les clients ordinaires. Ils nous adresseront leurs factures, que nous transmettrons après vérification de l'identité et à des dates à fixer, avec un bordereau, aux maisons adhérentes, et nous encaisserons le montant de la remise que nous répartirons ensuite entre les ayants droit.

« Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt que présente pour les maisons qui ont accepté ou accepteront notre proposition ; leurs noms seront publiés régulièrement dans la Revue et sur nos listes, et elles s'assureront ainsi une publicité efficace ».

MM. les Commerçants de Cahors et du département qui désireront envoyer leur adhésion à l'offre du T.-C. F. sont priés de la faire connaître par écrit avant le 1^{er} décembre 1919 à M. Eug. Granzié, délégué départemental du T.-C.-F. (18, rue des Jacobins, Cahors). Ils voudront bien indiquer le taux de la remise consentie.

Le T.-C.-F., fondé en 1890, est la plus puissante Association de tourisme de notre pays. Il compte près de 130.000 membres adhérents. Reconnu d'utilité publique par décret du 30 novembre 1907, il est placé sous le haut patronage de M. le Président de la République.

La Commission des fêtes s'occupe activement de l'organisation de la fête de l'Arbre de Noël, qui doit avoir lieu au Salon des familles, avenue St-Mandé, le dimanche 28 décembre, en matinée.

Concert, bal, attractions diverses. Distribution de jouets et de friandises aux enfants. Nous donnerons dans un prochain numéro le programme détaillé de cette fête.

La grande fête de la Grappe, banquet et bal de nuit, est définitivement fixée au samedi soir 7 février 1920.

Le Secrétaire, A. BESCOT.

Société de chasse

Le 30 juin 1919 il a été déclaré à M. le Préfet constitution d'une société de chasse : La Diane Saint-Roch, dont le but est la destruction des sangliers et des renards. Le siège de la Société est à Cénévières (Lot), en la demeure du Président.

Port de l'uniforme par les militaires rentrés dans leurs foyers

Il a été signalé à M. le Président du Conseil, Ministre de la guerre, que des militaires en congé de démobilisation ou démobilisés continuaient à porter indûment en public des effets extérieurs de l'uniforme.

Ce fait, tombant sous le coup de l'article 266 du Code de Justice militaire ou de l'article 259 du Code pénal modifié par la loi du 28 mai 1858, tout individu signalé comme délinquant à cet égard doit être traduit devant le Conseil de guerre, s'il est encore lié au service militaire, soit devant les tribunaux correctionnels dans le cas contraire.

Il appartient dès lors à tout représentant de l'autorité militaire et à tout agent de la force publique qui aura connaissance d'un délit de ce genre de le signaler sans retard à l'autorité chargée des poursuites.

M. le Ministre de la guerre vient d'appeler l'attention des autorités militaires à tous les échelons et de la gendarmerie sur cette question.

Assistance médicale et pharmaceutique aux militaires et marins bénéficiaires de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919

M. le Préfet du Lot vient d'adresser la lettre ci-après aux maires du département :

« Vous allez recevoir très prochainement des instructions détaillées en vue de l'application de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919 qui assure l'assistance médicale et pharmaceutique aux militaires et marins bénéficiaires de cette loi.

« Peuvent être classés comme rentrant dans cette catégorie, les hommes en possession d'un titre de pension d'invalidité ou de gratification de réforme et ceux en instance de pension.

« Il est bien entendu toutefois que la nouvelle assistance n'est due que pour les soins nécessités par la blessure ou la maladie contractée ou aggravée en service.

« En attendant que vous parveniez aux instructions nécessaires et pour que les bénéficiaires de la loi ne subissent pas de retard, j'ai décidé que vous pourriez provisoirement délivrer un bon de visite ou de consultation et un bon de médicaments aux militaires et marins compris dans la catégorie susvisée.

« Ces bons, en attendant que vous soient adressés des carnets spéciaux, pourront être détachés de carnets en usage pour le service de l'Assistance médicale gratuite. Il vous suffira d'inscrire sur les deux bons remis au malade, en haut et de manière très apparente, la mention suivante : « Assistance aux victimes de la guerre ».

« Les dépenses provenant de cette assistance seront à la charge exclusive de l'Etat.

Le Préfet : Jean GRILLON.

Foire du 15 Novembre

Foire assez importante. Cours : Bœufs gras, de 80 à 105 fr. ; vaches grasses, de 75 à 95 fr. les 50 kil. Bœufs de travail, de 2.600 à 3.800 francs ; vaches de travail, de 1.500 à 2.700 fr. ; bouvillons, de 1.600 à 2.400 fr. la paire.

Porcelets, de 120 à 260 fr. la pièce, suivant grosseur. Poules grasses, 3 fr. 20 ; poulets, 3 fr. ; canards, 3 fr. 50, le tout au demi-kilo. Lapins, 1 fr. 45 le demi-kilo.

Pigeons, 3 fr. 50 la paire. Œufs, 7 fr. 25 la douzaine. Oies grasses, 6 fr. ; canards gras, 5 fr. 50 le demi-kilo.

Mais, 6 fr. ; pommes de terre, 25 fr. ; noix, 80 francs, le tout l'hectolitre.

Moutons gras, 2 fr. 45 ; agneaux, 2 fr. 70, le tout le demi-kilo. Brebis d'élevage, de 25 à 120 fr. pièce.

Prix de vente du son

M. le Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, par sa circulaire du 27 Octobre 1919, fixe ainsi qu'il suit le prix de vente du son dont la mise en application est immédiate.

Vente au moulin. — Pour les quantités supérieures à 1000 kilos, le prix du son ne doit pas dépasser 45 fr. les 100 kilos nets et nus, pris au moulin.

Vente en gros. — Quand il s'agit d'opérations au moins égales sinon plus importantes, le prix de 45 francs peut être majoré de 75 centimes maxima pour camionnage et de 1 fr. 50 par kilos pour le bénéfice des négociants et courtiers intermédiaires, étant entendu que les frais de transport par chemin de fer et de camionnage à l'arrivée doivent être facturés en plus.

Vente au détail. — Le prix de vente au détail, c'est-à-dire par quantité inférieure à mille kilos est de 49 fr. 50 les 100 kilos nets et nus. Ce prix subit une majoration proportionnelle aux frais supportés par le revendeur détaillant. Mais, en aucun cas, le prix-limite de 51 fr. 75 les 100 kilos nets et nus ne pourra être dépassé pour vente à la consommation.

Si les acheteurs et notamment les associations et groupements agricoles éprouvaient des difficultés à se procurer du son dans les conditions ci-dessus indiquées, ils n'auraient qu'à les signaler au Bureau Permanent qui prendrait toutes dispositions utiles à la sauvegarde de leurs intérêts.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)
CHAPITRE XV
Verdun (Cote 344)

Notre séjour aux Eparges fut considéré comme une trêve.

Placés en sentinelle sur le flanc Est de la citadelle nous savions que notre faction serait là de courte durée et que bientôt on ferait appel à nous pour achever l'œuvre si brillamment commencée par l'Armée de Verdun.

En quelques jours, cette Armée avait repris aux boches ce que ceux-ci avaient mis des mois à conquérir malgré une formidable consommation de « matériel humain ».

Vers la fin-septembre, le Régiment était groupé dans la région des Vanault. Le temps de se reposer un peu, et le 28 il tenait avec deux bataillons le secteur légendaire de la Cote 344, avec une réserve d'un bataillon à la Côte du Poivre.

Plus de dix-huit mois se sont écoulés depuis le déclenchement de la ruée allemande et l'activité de combat ne s'est jamais ralentie. Le Verdun que nous avons sous les yeux est bien toujours le Verdun de Fleury et de Souville, mais avec cette différence que l'héroïsme des nôtres a reporté plus au Nord la « zone de mort ».

Pas plus qu'en 1916 il n'y a ici ni trêve ni repos. La bataille est constante, alimentée sans cesse par des éléments toujours nouveaux, toujours frais.

On arrive sur les positions en pleine nuit, à tâtons, dans la boue parmi le fracas des explosions qui ouvrent de nouveaux cratères sous la leur traîtrise de fusées annonciatrices d'une danse infernale. On ne sait pas exactement où l'on se trouve. A peine a-t-on une vague idée de la direction du boche !

Plus d'abris, plus de tranchées, plus de boyaux, rien ! Ou plutôt si : des trous... Oh ! des trous en quantité ; ils se touchent... On sort de l'un pour s'enfuir dans un autre... Et quelle odeur ! Quelle infection ! Ça sent le chou pourri... L'hygiène ! Un ordre bref : « Mettez vos masques ! »

Les nerfs sont tendus à se rompre. S'ilôt qu'un barrage éclate, il s'étend avec une rapidité déconcertante. La sarabande des fusées bat son plein, et pendant une heure c'est l'enfer déchaîné... Telle fut notre première nuit à la Cote 344. Les autres devaient lui ressembler.

On aurait pu, cependant, après cette veillée tragique, espérer bénéficier d'un peu de repos pendant le jour.

Il n'en fut rien ! Dès le lendemain à 10 heures, les positions occupées par nos éléments avancés (Bataillon Roch) furent prises par un pilonnage régulier d'obus de gros calibre.

On compte 600 projectiles reçus dans la même journée.

Il en fut de même chaque jour. De toute évidence, les Allemands préparaient une attaque dans le but de nous reprendre la Cote 344, qui constituait pour eux un observatoire remarquable sur la Vallée de la Meuse et la route Vacherauvilliers, notre seule arête de ravitaillement.

Et par une coïncidence assez curieuse, c'est au deuxième Bataillon du 7^e qu'échouait le périlleux honneur de défendre cette conquête récente dont la gloire revient au Régiment commandé par le Lieutenant-Colonel Chaillot, ancien chef de ce même Bataillon.

(A suivre).

APOLLO - CINEMA - FAMILIA

Organisation cinématographique de 1^{er} ordre

Jeu 20 Novembre 1919 en soirée

LE CIRQUE BUFALO

Grand Ciné-Roman en 4 parties
Autres vues variées et comiques

Gazals

Amicale des Combattants. — Dans sa dernière réunion l'Union amicale a décidé de créer une Bibliothèque à l'usage de ses membres et de leurs familles.

La Société fait appel à toutes les personnes dévouées et généreuses qui voudront faire don de quelques volumes ; tous les livres, même défraîchis, seront acceptés avec reconnaissance.

S'adresser au Président, ou à l'un quelconque des membres du Bureau.

Lauzès

Lauzès s'est éveillée lundi matin sous un manteau de neige de plusieurs centimètres d'épaisseur. Les environs en sont couverts et la circulation en voiture nous paraît interrompue.

A l'heure où nous écrivons, l'autohous faisant le service postal, n'est pas arrivé quoique l'heure habituelle soit passée.

Bélaye

Déclarations de vin en 1919. — 127 déclarations ont fait 138 déclarations : (11 ayant fait une déclaration partielle).

Superficie des vignes... 263 ha 30
Vin de la récolte 1919... 5.579 hl 20
Soit 2.536 barriques.

Vin des récoltes antérieures 136 hl 40

Prayssac

Notre foire de lundi, malgré le mauvais temps de la matinée fut assez importante dans l'après-midi.

Cours pratiqués sur les divers marchés. Foirail aux bestiaux. — Bœufs de première qualité de 4.500 à 5.000 francs ; bœufs d'allègue, de 3.800 à 4.200 francs ; vœux de 1.800 à 2.200 francs ; vaches de travail de 3.000 à 3.500 francs.

Viande de boucherie. — Bœufs, 5 50 ; vœux, 7 francs ; moutons, 7 50 le kilo. Volailles. — Poules, 3 50 ; canards, 3 71 ; lapins domestiques, 4 50 ; oies grasses, de 10 à 12 francs le kilo ; oies maigres, de 8 à 10 francs le kilo ; œufs, 6 50 la douzaine ; oies pour engraisser, de 80 à 110 francs la paire.

Moutons de choix, 200 fr. ; brebis de 120 à 150 fr. ; agneaux, de 100 à 140 francs. Porcs gras, 300 à 320 fr. les 50 kilos poids vil ; porcelets et jeunes porcs d'élevage, 120 à 280 fr. la pièce, selon grosseur.

Sous la halle les denrées sont en abondance : mais, 60 fr. ; châtagnes, 25 fr. ; noix, 90 à 100 fr. l'hectolitre.

Le jardinage se paie à un prix exorbitant malgré l'abondance. La cherté des denrées comme de légumes verts n'a plus de borne. Un paquet de salsifis composé de six pieds se vend couramment 1 fr.

REMERCIEMENTS

Monsieur Henry FOURNIÉ, Président du Tribunal civil de Dax, Madame Henry FOURNIÉ, Mademoiselle Suzanne FOURNIÉ, Monsieur Antonin GRANIE, notaire à Caussade et sa famille, Madame Charles ROQUES et sa famille, et tous les autres parents remercient très sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ou qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Jean-Laurent-PAUL FOURNIÉ
Avocat, Maire du Montat

leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Cahors le 16 novembre 1919.

REMERCIEMENTS

Les familles FARGE, CARAYON, POUZERGUES et SICARD remercient les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion des obsèques de

Madame Veuve Jolie FARGE
décédée à Cahors le 16 novembre 1919 dans sa 86^e année.

DÉPÊCHES

Paris, 8 h. 45.

LE TRAITÉ REPOUSSÉ PAR L'AMÉRIQUE!

De Washington : Le Sénat a refusé de voter le Traité de paix sans réserves et s'est ajourné.

C'est donc un désaveu des engagements pris par M. Wilson. Il n'est pas possible que ce soit là le dernier mot des Américains !

Paris, 11 h. 30.

Les affaires algériennes

M. Abel, député du Var, gouverneur général de l'Algérie, est arrivé à Paris où il restera quelques jours pour réorganiser les affaires algériennes.

Port aérien!

D'Amsterdam : Il serait question de créer ici un grand port aérien dont la construction coûterait 7 millions de florins.

La lutte en Russie

De Stockholm : Le général Mannerheim a reçu l'offre de prendre le commandement suprême des troupes de la Russie du Nord. Il hésite parce que ces troupes auraient besoin d'une réorganisation complète en matériel et en hommes. On pense cependant qu'il acceptera.

Offres de paix

De Londres : D'après le journal Politiken, Litvinoff serait porteur d'offres de paix des Soviets.

Lock out en Portugal

De Vigo : Le lock out de la métallurgie est prononcé. Il y a plus de 5.000 chômeurs.

La conférence du travail

De Stockholm : Les délégués allemands à la conférence de Washington étaient embarqués lorsqu'ils apprirent que la conférence prendrait fin vendredi. Ils décidèrent alors de ne pas poursuivre leur voyage et ils rentrèrent en Allemagne.

Allemagne et Amérique

De Londres : Une ligne de navigation serait prochainement inaugurée entre Hamburg et les ports des États-Unis.

En Russie

D'Helsingfors : Les pourparlers entre la Russie des Soviets et l'Esthonie pour l'échange des prisonniers sont près d'aboutir. L'accord serait complet.

SOUDURE AUTOGENE

- Réparations de toutes pièces -
Fer - Fonte - Acier
Cuivre - Aluminium
Buc de la Banque,
en face la Brasserie
CAHORS

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 18 Novembre 1919.

La tenue générale du marché a été affectée par les nouvelles parvenues d'Amérique concernant l'opposition intransigente du Sénat à la ratification du traité de paix.

Nos rentes perdent une partie de leur avance d'hier. Le 3 0/0 finit à 61,50, 5 0/0 en recul à 89,30, 4 0/0 1917 71,55, 4 0/0 1918 71,35.

Les grandes banques sont plus calmes. La Banque de France est à 5.700, Banque de Paris 1.370, Comptoir d'Escompte 1.010, Crédit Lyonnais 1.526, Union Parisienne 1.100, Crédit Foncier de France 849.

Nos chemins de fer restent lourds, nous retrouvons l'est à 690, le Lyon 729, Midi 835, Orléans 940.

Le Suez clôture à 6.734, la part passe à 2.945 après 2.925. Le Rio se trouve à 1.852.

Nous enregistrons un certain nombre de transactions sur la Rente Foncière. Les valeurs de pétrole figurent, avec un marché très ouvert, faisant bonne contenance en comparaison de l'ensemble de la cote, Royal Dutch 32.200, Shell demandé à 458, après 450, Mexican Eagle en avance à 501.

Les valeurs de phosphates restent en faveur, notamment les phosphates de Constantine à 830.

En valeurs diverses, nous notons les Sucreries d'Egypte à 726, la part est à 1.630. La part Poliet Chausson se trouve en hausse à 3.950. Le Laurium Grec s'immobilise à 57 ne subissant pas trop l'ambiance générale.

Si pour VOS PROPRIÉTÉS, USINES, COMMERCE vous cherchez
UN ACQUEREUR
ou des CAPITALAUX adressez-vous
BANQUE PETITJEAN, 12, R. MONTMARTRE, PARIS

CŒUR

Guérison complète des maux récents et chroniques par la CORDICURE-CANDELA, remède suprême renommé dans le monde entier. On expédie franco brochure.

Concessionnaire exclusif pour la France :
E. CUNIBERTI, Monte-Carlo.

Etrennes l'envoi recom. cont. mand. de 7 fr. 1 super. porte feuille, 1 magnif. porte-carie, 1 porto-monnaie tout cuir soufflet, 1 broche lie nouveté, 1 clair poche. Les commandes, adress. avant le 30 Novembre, recevront un cadeau suppl. Mermoz, 10, Traverse-Chevalier-St-Loup, Banlieue de Marseille (B.-du-R.).

HUILE D'OLIVE pure extra

Postal 10 kgs.
bruts c. mandat 54 fr. C. Remb 56 fr.
H. GATT et SOUS fabric. à SFAX (Tunis).
Nomb. récom. à pl. Expositions.

39 ans, sit. commerciale indépendante
ép. j. fille ou veuve, 23 à 33 ans (très sérieuse) ayant sit. inst. éduc. parf., raffinée. Ne répondra qu'à renseignements comp. et adresse.
Ecrire : M. DUVAL chez M. Pehaillon, Avenue de Paris, Royan-Pontailiac (Charente).

Société d'applications automobiles

Siège Social : Route Nationale
SOULLAC (Lot)

Section Autos, Moteurs et Cycles
Réparations et mise au point. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour et de forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotages. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasions. — Accessoires — Pneumatiques. — Bougies. — Graisses et Huiles. — Garage.

Section Transports
Transports de Marchandises par Camions. — Autos. — Location d'automobiles pour Courses et Tourisme.

Section Electricité
Installations B. et H. Tension. — Postes transformateurs. — Installations de cinémas. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de Matériel.

Télégrammes : GARAGE, Souillac.
TÉLÉPHONE : 4.

Le Gérant : A. COUESLANT.
Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 24

LES VAINCUS DE LA VIE

Le Fils d'un Voleur

PAR
JULES MARY

VII
ÉCHEC AU ROI

L'après-midi, Cécile alla se poster dans sa cachette et vit Ponthierry s'approcher de l'arbre qui semblait, par ses crevasses grimaçantes, protester contre le mensonge d'amour dont sa vieillesse était complice. Il y jeta une lettre et disparut. Cécile avait bien hésité jusqu'à présent. Elle ne résista plus, traversa la rivière, le long du barrage, où son bateau éraflait les galets du fond, froîlait les roches à fleur d'eau, plongea le bras dans le trou, retira le message, simple feuille pliée, sans enveloppe, et lut, aperçue dans son audace : « Vous voulez donc m'aimer, puisque vous consentez enfin à venir à moi ?... »

« Oui, je vous obligerai. Du donjon, à neuf heures, je guetterai demain la lampe de votre salon à la fenêtre ouverte. Et si vous l'éteignez deux fois, c'est que rien n'empêchera notre rendez-vous... J'irai vous attendre à l'île des Roches... J'ai bien compris, n'est-ce pas ? »

Cécile remit la lettre en place et pensive rentra chez son père. Elle alla s'asseoir sur sa chaise accoutumée, près de la fenêtre, derrière ses fleurs de prédilection, et là, Mirrouine qui l'attendait, couchée dans ses chiffons, ronronna, fit craquer sous ses griffes les bords du panier à ouvrage et survilla de ses yeux d'or la réverie de sa maîtresse. Au hasard l'aiguille fit sa besogne rapide, dans le geste machinal d'une main experte... Une lourde chaleur engourdissait la maison, le jardin, les lauriers-roses, la pelouse, et derrière la grille apparaissait une longue de la route, blanche de soleil, comme après une tombée de neige. Une paysanne cassée en deux, le menton aux genoux, poussait une broquette dont la roue chantait longtemps, au loin avec un déchirement aigu, dans la campagne accablée et silencieuse.

Mirrouine ouvrit les siens plus larges encore, avec l'envie de suggérer la jeune fille et de faire passer dans cette âme humaine ce que son instinct animal de ruse lui avait appris de patience, de courage et de dissimulation.

Puis Cécile, vivement, alla écrire. Toute pâle, elle guetta la guimbarde disloquée qui porte à Argenton le courrier des Chocats et lui remit une lettre à l'adresse d'une de ses amies de Paris. Après quoi, elle fut plus calme tout le reste de la journée et dormit la nuit paisiblement.

Le lendemain, elle vit monter vers Castelnoir l'homme du télégraphe, et, le soir, après dîner, elle alla embrasser Charlotte qu'elle trouva abattue. La fenêtre du salon était ouverte sur la rivière qui roulait ses eaux argentees par la lune.

« A neuf heures, la lampe éteinte deux fois », avait dit la lettre... La pendule Empire, sous Mars et Vénus qui s'embrassaient, grelotta neuf heures. Le cœur de Cécile battit bien fort. Charlotte soupira. Mais la lampe ne fut pas éteinte...

Le matin, Jean avait reçu un télégramme pressant d'un de ses compagnons de voyage aux Indes, — dont le nom, répété par lui devant Charlotte et Cécile, était devenu familier aux jeunes femmes, — Robert du Pally, et ce télégramme était ainsi conçu :

« Affaire sur les bras... Je compte sur toi ce soir pour être un de mes témoins. Urgent. Ne perds pas une minute. Je t'attends. »

Il partit pour Paris après avoir pré